

avril 2013

Cahier d'acteur n°41

www.debatpublic-pln2015.org

cndp
Commission particulière
du débat public
Port-La Nouvelle 2015



CCI Béziers



CONTACT >

Chambre de Commerce et d'Industrie Béziers

Saint-Pons 26, allées Paul Riquet - CS40371 - 34535 Béziers Cedex

Tél. : 04 67 809 809 - Fax : 04 67 80 98 80

Site : www.beziers.cci.fr

Porte ouverte sur la Méditerranée, le port de Port-La Nouvelle ambitionne de changer d'échelle pour accroître son attractivité, saisir de nouvelles opportunités géostratégiques et mieux intégrer le Languedoc-Roussillon au sein des dynamiques internationales du transport et de la logistique.

Cette volonté s'exprime au travers d'un projet d'extension capital pour la croissance de l'activité économique, qui favorisera la création de richesses et d'emplois dans une région où le développement territorial demeure freiné par d'importantes lacunes en termes d'équipements structurants.

La mondialisation des échanges exigeant performance et compétitivité logistique, le réseau des Chambres de commerce et d'industrie du Languedoc-Roussillon se mobilise pour soutenir la réalisation du Grand port régional de Port-La Nouvelle qui, en complémentarité avec Sète et Port Vendres, permettra de positionner définitivement notre région comme un pôle d'échanges majeur du bassin méditerranéen.

Une façade portuaire à fort potentiel valorisée dans le cadre d'une stratégie régionale

La Région Languedoc-Roussillon bénéficie d'une situation géographique exceptionnelle qui lui confère une fonction stratégique d'organisation des échanges entre l'Europe du Nord et le bassin méditerranéen.

De plus, la présence de trois ports de commerce Sète, Port-La Nouvelle et Port Vendres constitue une opportunité d'ouverture transcontinentale qui positionne la région comme un grand territoire de développement économique euro-méditerranéen.

Aujourd'hui 70 % des trafics qui transitent en Méditerranée se déversent par les grands ports de l'Atlantique pour être ré-expédiés par route vers les régions du Sud (source : le schéma sectoriel Gestion des équipements aéroportuaires et portuaires « de la Chambre régionale de commerce Languedoc-Roussillon). La captation de ces flux constitue une opportunité de développement pour les ports mais également pour leur hinterland.

Le port de Port-La Nouvelle occupe une place stratégique au cœur de l'arc méditerranéen pour le transport provenant d'Asie, qui entre par le canal de Suez et ressort par le détroit de Gibraltar ainsi que pour tous les échanges avec le Maghreb, grâce à la courte distance à parcourir entre les ports.

Le projet Grand port de Port-La Nouvelle porté par la Région, maître d'ouvrage, s'inscrit dans la stratégie régionale de développement des ports en complémentarité avec Sète et Port Vendres visant à proposer une offre globale afin de capter les flux de transit transcontinentaux et de positionner les infrastructures portuaires régionales sur le marché international.

Un projet d'agrandissement nécessaire

Port-La Nouvelle est le 18^{ème} port de commerce français. Il est spécialisé dans la réception des hydrocarbures et l'importation des céréales. Il est le premier port français méditerranéen pour l'exportation des céréales et le deuxième port français méditerranéen pour l'importation de produits pétroliers. Le port traite également des produits liquides ainsi que le vrac.

2,15 millions de tonnes ont été traitées en 2011, Port-La Nouvelle affiche une des plus fortes progressions de tonnage des ports français.

Cependant le nombre de navires est en baisse car le port n'a pas une capacité d'accès suffisante permettant d'accueillir les navires d'un certain dimensionnement. C'est ainsi que 730 000 t ont été refusées en 2011, soit un tiers du trafic global. (Source : Direction des ports de Port-La Nouvelle)

L'extension de Port-La Nouvelle constitue une nécessité pour répondre aux nouveaux standards du trafic maritime : Il pourra ainsi accueillir des navires de 225 m de long, 36 m de large et de 12,5 m à 14 m de tirant d'eau correspondants aux nouveaux gabarits. Cela permettra de multiplier par trois le nombre de navires.

Avec la création d'un nouveau bassin en mer, d'une digue principale au Nord et la réalisation de nouveaux quais et espaces de stockages, le futur port offrira une meilleure accessibilité ainsi qu'un potentiel supplémentaire de postes à quai permettant une meilleure sécurité pour les navires, notamment pour les trafics d'hydrocarbures qui doivent recourir actuellement à l'utilisation d'un sealine.



L'acquisition d'un foncier de 80 hectares dans la continuité des embranchements ferroviaires constituera une zone logistique intermodale dans le prolongement du port et permettra de traiter de nouveaux flux.

Avec le seul agrandissement du port, les mêmes trafics pourraient représenter 800 emplois supplémentaires. De plus, de nouvelles opportunités de trafics pourraient créer entre 400 et 1 400 emplois supplémentaires.

Actuellement, le port représente 41,5 M d'€ de chiffre d'affaires. En tenant compte des effets indirects, le port agrandi pourrait générer à terme 220 M d'€ de chiffre d'affaires. (Source : Dossier du maître d'ouvrage, étude menée par CATRAM-JONCTION en 2012)

Une réelle opportunité pour le développement du territoire

Le territoire de l'Ouest Hérault est concerné par le projet par sa situation dans l'hinterland des ports de Sète et de Port-La Nouvelle, au carrefour des autoroutes A9/A75 et sur le réseau ferroviaire national.

L'Ouest Hérault est le second pôle industriel de la région Languedoc-Roussillon. Il dispose d'un tissu dense de TPE PME et compte plusieurs sociétés de renommée internationale. Ses savoir-faire sont reconnus dans le secteur de la métallurgie et la mécanique, de l'agro-alimentaire, ainsi que du BTP.

L'Ouest Hérault dispose d'un potentiel de foncier économique actuel et à venir à vocation logistique et industrielle pouvant être embranché et directement relié par fer au port de Port-La Nouvelle ainsi que celui de Sète. Le territoire est en capacité d'accueillir l'implantation de nouvelles entreprises.

Ce projet grand port de Port-La Nouvelle s'inscrit dans les perspectives de développement du territoire visant à la fois à valoriser et améliorer sa qualité de vie, son attractivité économique et à renforcer sa capacité d'entreprendre.

Conclusion

La CCIT de Béziers soutient le projet d'extension de Port-La Nouvelle au vu des perspectives de développement en termes de trafic et des opportunités offertes pour le développement et l'implantation de nouvelles entreprises.

La CCIT soutient également ce projet parce qu'il s'inscrit dans une démarche intermodale. Il participe en lien avec les projets de développement sur le port de Sète et le transfert des voies portuaires à la redynamisation du transport ferroviaire local et régional et ouvre des perspectives pour l'émergence d'un opérateur ferroviaire de proximité dans l'hinterland des deux ports pouvant assurer l'organisation logistique et l'acheminement des flux, projet soutenu par l'association Proffer Languedoc-Roussillon.

L'association Proffer Languedoc-Roussillon a été initiée par les CCI de Béziers et Narbonne suite à l'annonce en juin 2007 du projet Haut Débit Fret SNCF ayant pour conséquence la suppression du service lotissement dans 262 gares dont la plupart des gares de la région Languedoc-Roussillon.

Proffer Languedoc-Roussillon a pour objet de promouvoir et de soutenir toutes actions destinés à maintenir et redynamiser le fret ferroviaire en Région Languedoc-Roussillon, afin de renforcer l'attractivité économique et la compétitivité des entreprises et des activités sur ce territoire, dans un souci de protection de l'environnement et du développement durable des territoires concernés.

Proffer Languedoc-Roussillon est ouverte aux entreprises utilisatrices du fret ferroviaire ayant la Région Languedoc-Roussillon pour origine et/ou destination et en transit, ainsi que toutes les entreprises et groupements d'entreprises, les Compagnies consulaires, les Collectivités territoriales et toutes personnes morales voulant accroître l'usage de ce mode dans la perspective d'un développement durable de la région.

Proffer Languedoc-Roussillon regroupe aujourd'hui 30 entreprises situées entre Nimes et Port-La Nouvelle ainsi qu'un collège institutionnel constitué par les CCI de Nimes, Sète, Béziers- Saint Pons et Narbonne – Port-La Nouvelle ainsi que le port de Sète.

La démarche de Proffer Languedoc-Roussillon est en deux étapes.

Elle aide les entreprises à trouver des solutions aux besoins urgents liés à la réduction de service Fret SNCF.

Elle mène des actions en vue de la mise en place de solutions pérennes pour les entreprises.

Proffer Languedoc-Roussillon a initié des études de faisabilité en vue de la création d'un opérateur ferroviaire de proximité en Région Languedoc-Roussillon ainsi que la réalisation d'un business plan en 2011 financé par la Région dans le cadre de la filière transport logistique.

